



## 49<sup>e</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 3 – Débat général

Intervention de S.E. Ambassadeur Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

16 mars 2022

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Ma délégation saisit cette occasion pour remercier les mandataires des procédures spéciales pour leurs travaux et pour leurs rapports respectifs.

Monsieur le Président,

Un **espace civique** ouvert et pluraliste, garantissant les libertés d'expression, d'opinion et d'association, constitue une composante incontournable de toute société démocratique et s'avère essentielle à la protection des droits humains et des libertés fondamentales. Or, force est de constater que dans toutes les régions du monde, l'espace civique rétrécit, mettant à mal les institutions et les principes démocratiques.

Les **défenseurs et défenseuses des droits humains**, ainsi que les **professionnels des médias**, qui défendent le plus farouchement ces libertés communes sont souvent aussi celles et ceux qui risquent le plus de voir leurs propres droits violés et d'être la cible de menaces, d'intimidations et de mesures de représailles. Le Luxembourg condamne fermement ces menaces et en appelle à ce que les membres de la société civile puissent mener à bien leur travail, en toute sécurité.

Cette tendance au recul de la démocratie et du respect des droits humains touche de façon disproportionnée, les personnes qui sont déjà les plus exposées aux risques de discriminations, comme les femmes et les filles, ainsi que les personnes LGBTI. Mon pays condamne les multiples attaques faites à l'encontre des **droits des femmes et des filles**, remettant en cause l'égalité des genres, ainsi que la santé et les droits sexuels et reproductifs. Il est inacceptable que les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie, dans plusieurs pays, aient restreint l'accès de femmes et des filles à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité.

Monsieur le Président,

La convergence des impacts des conflits, du changement climatique et de la pandémie de COVID-19, donne désormais lieu à une crise mondiale des **droits de l'enfant**. La fermeture des établissements scolaires a davantage exposé les enfants à des formes multiples de violences. Les filles en particulier ont été davantage exposées aux mariages précoces et forcés, ainsi qu'aux mutilations génitales féminines. Les différentes crises ont également des effets néfastes sur la santé mentale et le bien-être psychologique des enfants. Il est dès lors essentiel de remettre les droits des enfants au centre de

notre action pour les droits humains et de faire en sorte que les voix des enfants et des jeunes soient entendues dans toutes les enceintes sur tous les sujets qui les concernent.

Je vous remercie.

(385 mots)